ICI FONTAINE

N° 54

Novembre 2025

Le mot du Maire

Chères fontenoises, chers fontenois,

À l'heure où s'achève cette année riche en projets et en réalisations, je souhaite vous adresser quelques mots pour vous informer des derniers travaux entrepris dans notre commune.

Depuis plusieurs semaines, un chantier important est en cours : le renouvellement des canalisations d'eaux usées dans la rue des Dentellières, la voie de l'Épine et sur la place de la Fontaine. Ces interventions, bien que parfois sources de gêne momentanée pour la circulation et le stationnement, sont essentielles pour garantir la qualité et la fiabilité de notre réseau d'assainissement. Elles permettront de prévenir les risques de fuites, d'améliorer la gestion des eaux usées et de préparer sereinement l'avenir de nos infrastructures.

Je tiens à remercier chaleureusement les riverains pour leur patience et leur compréhension pendant la durée des travaux. Les équipes mobilisées font le maximum pour limiter les désagréments et assurer une remise en état rapide des voies concernées.

Alors que nous tournons la page de cette année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de belles fêtes de fin d'année, placées sous le signe du partage et de la convivialité. Continuons ensemble à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, dans un esprit d'entraide et de respect mutuel.

Avec tout mon dévouement,

Cyrille Rosello De Moliner

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	1
A propos de l'interco.	1
Evènements communaux	2
Les commissions	3
Le carnet fontenois	4
CCAS	4
Infos diverses	4

A propos de l'intercommunalité

Transfert de la compétence assainissement : Fontaine-Henry rejoint Seulles Terre et Mer

Jusqu'à présent, la gestion de l'assainissement collectif à Fontaine-Henry était assurée par le SMART (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région de Thaon), regroupant les communes de Basly, Bény-sur-Mer et Fontaine-Henry.

Depuis plusieurs années, le transfert des compétences « eau » et « assainissement » des communes vers les intercommunalités fait l'objet de réflexions et d'évolutions législatives. Initialement rendu obligatoire au 1er janvier 2026 par la loi NOTRe de 2015, ce transfert est devenu facultatif suite à la loi du 11 avril 2025, laissant aux communes la possibilité de conserver ou de déléguer cette compétence.

Dans ce nouveau cadre, la communauté de communes Seulles Terre et Mer a voté en faveur du transfert de la compétence assainissement lors de son conseil communautaire du 25 septembre dernier (25 voix pour, 12 contre et 6 abstentions).

Ce transfert marque une étape importante pour Fontaine-Henry. En intégrant cette compétence au niveau intercommunal, la commune bénéficiera d'une gestion technique et administrative renforcée, tout en s'inscrivant dans une politique de l'eau cohérente et mutualisée à l'échelle du territoire.

Ce changement vise à garantir une meilleure qualité de service pour les usagers, une optimisation des moyens et une harmonisation des pratiques sur l'ensemble des communes de Seulles Terre et Mer.

L'AGENDA

- Mardi 11 novembre
  Cérémonie - 11h00
  Monument aux morts
- Le 5 et 6 décembre
  Téléthon
- Dimanche 14 décembre
  Spectacle de Noël
  Salle plurivalente
- Dimanche 18 janvier 2026
  Les vœux du Maire - 16h00
  Salle plurivalente
- Samedi 28 février 2026
  Ciné et Goûter des ainés
  Salle plurivalente
  (CCAS)

Evènements communaux

Un après-midi Halloween magique pour petits et grands

Samedi 18 octobre, la commune a célébré Halloween avec une belle après-midi festive, organisée par la mairie et le comité de Jumelage. Près d'une quarantaine de fontenois ont pris part à une joyeuse chasse aux bonbons à travers les rues du village.

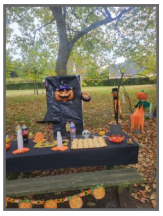

Les participants, costumés en monstres, sorcières ou vampires, ont frappé aux portes des habitants, accueillis partout avec le sourire et des friandises à la clé.

Après cette aventure sucrée, petits et grands se sont retrouvés sur l'esplanade du Château, pour un goûter offert par la municipalité.

L'après-midi festif et familial s'est achevé dans la bonne humeur, avec la promesse de renouveler cette animation qui fait désormais partie des traditions du village.

Montres et fantômes vous donnent donc rendez-vous l'année prochaine !

Escale à Fontaine-Henry : nouveau succès pour le Créa'Bus en Seulles Terre et Mer

Samedi 25 octobre, la commune a eu le plaisir d'accueillir le Créa'Bus, salle de spectacle itinérante, pour une représentation exceptionnelle intitulée *Mission H2O*, un spectacle à la fois ludique et pédagogique consacré à un thème essentiel : l'eau, notre bien le plus précieux.

Les deux séances ont fait "bus" comble, réunissant au total près de 60 spectateurs, petits et grands, ravis de plonger dans cet univers original mêlant théâtre, humour et sensibilisation écologique. À travers une mise en scène interactive, *Mission H2O* a su captiver le public tout en lui faisant prendre conscience des enjeux liés à la préservation de cette ressource vitale.

Pour prolonger ce bel après-midi culturel, la commune a offert un goûter convivial à l'ensemble des participants. Un moment d'échanges et de bonne humeur qui a permis à chacun de partager ses impressions et de discuter autour du thème de l'eau dans une atmosphère détendue et chaleureuse.

Une belle réussite collective, qui montre combien culture, sensibilisation et convivialité peuvent aller de pair. Un grand merci à Créa Spectacle pour cette *Mission H2O* inspirante, ainsi qu'à tous les participants pour leur enthousiasme !

Mobilisation pour le Téléthon : rendez-vous les 5 et 6 décembre !

Comme chaque année, la commune se mobilise pour le **Téléthon**, afin de soutenir la recherche et les familles touchées par les maladies rares. Deux moments conviviaux et solidaires vous attendent ce premier week-end de décembre :

Vendredi 5 décembre : randonnée nocturne et vin chaud

Rendez-vous à 18h00 devant la Mairie pour une randonnée nocturne ouverte à tous. Une belle occasion de partager un moment chaleureux en marchant sous les étoiles, avant de se retrouver autour d'un vin chaud offert à l'arrivée. (Pensez à prévoir une lampe frontale et des chaussures adaptées)

Samedi 6 décembre : Vente de potages maison, de la traditionnelle teurgoule et de crêpes. (Flyer à venir)

Venez récupérer vos commandes à la salle des associations à partir de 15h30.

Tous les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Venez nombreux partager ces moments de solidarité et de convivialité.

Le Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2025 , ordre du jour : approbation du dernier compte -rendu, maitrise d'œuvre pour la rénovation du presbytère, attribution de marchés pour le mur de soutènement et la voie douce, contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement, demande de rénovation chemin rural, vente immobilière, demande fonds de concours STM (voie douce) , informations et questions diverses.

Prochain Conseil Municipal : 17 novembre 2025 à 19h00

Prochaine réunion du CCAS : date à définir

Commission Travaux et Environnement

Travaux et cadre de vie : la commune agit pour l'environnement et le patrimoine

L'équipe municipale poursuit activement ses efforts pour améliorer le cadre de vie des habitants, sécuriser les espaces publics et préserver le patrimoine communal. Voici un point sur les principales interventions réalisées ou engagées ces derniers mois :

1. Réseau d'assainissement du centre-bourg

Des travaux importants ont été menés pour moderniser le réseau d'assainissement du centre-bourg. Ils ont consisté à remplacer les anciennes canalisations en amiante-ciment par des conduites en PVC, plus durables et conformes aux normes sanitaires actuelles.

Le montant de ces travaux s'élève à 245 000 €, entièrement pris en charge par le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région de Thaon, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau. Ce type d'intervention relève désormais de la compétence intercommunale, comme précisé dans l'article en page 1.

2. Mur du cimetière

Les fortes pluies de l'hiver dernier ont provoqué l'effondrement d'une partie du mur du cimetière. Afin de concilier maîtrise des coûts et intégration esthétique, la municipalité a opté pour une reconstruction en parpaings à mi-hauteur, habillés d'un parement en pierre. Néanmoins le coût de cette dépense imprévue s'élève à 31 000 € TTC.

3. Rénovation de l'habitat

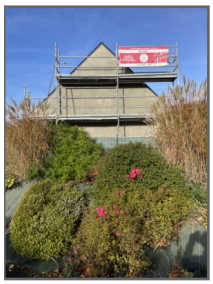

Dans le cadre de son programme de réhabilitation, Inolya, l'Office Public de l'Habitat du Calvados, réalise des travaux sur ses logements situés au lotissement du Château. Ces travaux visent à améliorer la performance énergétique des bâtiments et le confort des résidents.

4. Mur d'entrée du village – Route de Thaon (RD 170)

Dernier chantier lié à l'extension du lotissement du Château, des travaux sont en cours à l'entrée du village par la RD 170. Ils comprennent :
- la création d'une voie douce pour les piétons et les cyclistes,
- la construction d'un mur avec parement en pierre pour embellir l'entrée du bourg.

Le montant total des travaux s'élève à 215 000 € TTC (mur : 137 500 €, voirie : 77 500 €)

Commission vie scolaire et enfance

Effectifs de la rentrée 2025/2026

Les effectifs de l'école sont de 110 élèves répartis comme suit : 42 élèves à Reviers et 68 élèves à Fontaine-Henry

Ecole de Reviers	Ecole de Fontaine-Henry
• 14 élèves en Petite Section • 9 élèves en Moyenne Section • 19 élèves en Grande Section	• 13 élèves en CP et 11 élèves en CE1 • 10 élèves en CE2 et 12 élèves en CM1 • 22 élèves en CM2

Mairie de Fontaine-Henry

5 rue de Scoriton 14610 FONTAINE-HENRY

Directeur de publication: Cyrille Rosello De Moliner

Téléphone : 02 31 80 34 49
Messagerie : commune-fontaine-henry@orange.fr
Site internet : www.fontaine-henry.fr
Ouverture au public les lundi et jeudi de 17h à 19h

Le carnet fontenois

- **Naissances** **le 04/06/2025 : FINEL Adèle**
  le 10/08/2025 : CAGNARD Nino
  le 12/09/2025 : LONGUET Garance
- **Mariages** **le 25/10/2025 : MARTIN Clément et DIGUET Fanny**

Evènements CCAS

Un moment de partage et de convivialité

Le 4 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale a invité les ainés de la commune au restaurant L'espérance à Hérouville-Saint-Clair. Une cinquantaine d'aînés ont pu profiter d'un repas dans un cadre chaleureux, spécialement choisi pour l'occasion. Au menu : terrine de poisson, aiguillette de volaille, dessert chocolaté et surtout, des échanges riches en souvenirs et en rires. Cette initiative, très appréciée des participants, a permis de rompre l'isolement de certains et de renforcer les liens entre les habitants.

Le CCAS réaffirme ainsi son engagement en faveur du bien-être des seniors, en proposant des activités adaptées à leurs attentes.

Infos diverses

Informations concernant les obligations liées aux élections municipales 2026

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

La gestion des listes électorales est **assurée par les communes** *(compétence confirmée par la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016)*.

Il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur **https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale**

Pour les élections municipales 2026, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **6 février 2026** en mairie, par internet sur **https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396** , par courrier (formulaire cerfa N°12669*02). Il vous faudra prévoir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.

Déploiement de la télérelève des compteurs d'eau sur la commune

Dans le cadre de la délégation de service public d'eau potable conclue le 3 octobre 2022 avec le syndicat EAU DU BASSIN CAENNAIS, la société SAUR a mis en place un nouveau service de télérelève des compteurs d'eau en utilisant un réseau radio fixe. La société SAUR a donc eu l'autorisation de la commune pour implanter un concentrateur destiné à recevoir les informations émises par les modules radio des compteurs d'eau.